

Direction Santé Environnement et
politiques Une Seule Santé (DSEUSS)

Unité Corrèze

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP PUY DU BASSIN (sie-puydubassin@orange.fr)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT GENIEZ Ô MERLE (st.geniez.o.merle@wanadoo.fr)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT DU PUY DU BASSIN

Prélèvement	00133269	Commune	SAINT-GENIEZ-O-MERLE
Unité de gestion	0168 SYNDICAT DU PUY DU BASSIN	Prélevé le :	mercredi 01 juillet 2026 à 10h37
Installation	UDI 000227 ROUZEYROL	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000000229 ROUZEYROL	Type visite :	AA
Localisation exact	6 rouzeyrol	Type d'eau :	Eau distribuée sans désinfection

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	24,9 °C		25	
pH	6,5 unité pH		de 6,5 à 9	

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE TULLE (19) 1903

Type de l'analyse : A ESO SOCLE (2026) - (AESO) Code SISE analyse : 00139565 Référence laboratoire : 26063005278801

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
----------------------	-----------	---------	------------	--------------

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	67 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	47 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	NORMAL			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	NORMALE			
Saveur (qualitatif)	NORMALE			
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

Titre alcalimétrique	<1,0 °f			
Titre alcalimétrique complet	<1 °f			
Titre hydrotimétrique	0,87 °f			

MINERALISATION

Chlorures	4,1 mg/L		250	
Conductivité à 25°C	50,7 µS/cm		de 200 à 1100	
Sulfates	1,2 mg/L		250	

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	6,9 mg/L	50		
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L	0,5		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	0,14 µg/L	0,5		
----------------------------	-----------	-----	--	--

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00133269)

Examen conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68). Référence de qualité des eaux fixée par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R 1321-68) non satisfaite pour le paramètre conductivité. De par sa faible minéralisation, cette eau est agressive vis à vis des métaux. A noter la présence de chlorure de vinyle monomère sans dépassement de la limite de qualité, ainsi que de germes aérobies revivifiables à 22°C et à 36°C en nombre élevé.

TULLE le 10 juillet 2026

L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Cathy CAMUS